

LE FRANÇAIS, LANGUE DE LA DIVERSITÉ QUÉBÉCOISE¹

[CONFÉRENCE]

JEAN-CLAUDE CORBEIL, *linguiste et auteur, directeur éditorial de Québec-Amérique*

Cet exposé propose un paradoxe qui tient sur deux éléments : d'abord, le français est la langue commune du Québec et l'expression de la culture québécoise; ensuite, la diversité linguistique du Québec augmente constamment et se renouvelle chaque année avec l'arrivée d'immigrants de langues et de cultures de toutes les régions du monde.

Ceci entraîne une intégration linguistique des immigrants plus difficile, d'autant plus que les immigrants ont tendance à se concentrer dans la grande région de Montréal, du moins à leur arrivée, alors que les francophones ont tendance à migrer vers les banlieues.

■ La politique québécoise d'intégration linguistique des immigrants

Depuis les premiers balbutiements d'une politique d'immigration, au début des années 1970, le Québec a opté pour une politique d'intégration et de maintien des langues d'origine, ce qui est également un paradoxe, du moins un pari audacieux.

Le mot intégration est à préciser, car il est trop vague, tout comme le mot bilinguisme. Pour ma part, je distingue deux types d'intégration, l'intégration sociale et l'intégration linguistique, qui est la condition et le moyen de l'intégration sociale.

Et je distingue trois niveaux d'intégration sociale :

1) l'intégration de fonctionnement, 2) l'intégration de participation et 3) l'intégration d'aspiration.

Le passage d'un niveau à l'autre est une question de temps, mais surtout de choix personnel de la part de chaque personne immigrante et dépend aussi de la société d'accueil, de ses institutions, donc de la manière dont elle est ouverte aux personnes venues d'ailleurs.

■ Stratégie d'intégration linguistique

La stratégie d'intégration linguistique est différente selon qu'il s'agit des enfants ou des adultes. Les enfants s'intègrent par le biais de l'école depuis que la loi 101 oblige les familles immigrantes à inscrire leurs enfants à l'école française, d'où le rôle vital de

¹ Pour un examen plus approfondi de cette question, lire *L'embaras des langues, Origine, conception et évolution de la politique linguistique québécoise*, publié en 2007. Monsieur Corbeil a reçu le prix littéraire de la Présidence de l'Assemblée nationale en avril 2008.

l'école dans l'intégration linguistique et culturelle des enfants et, à travers eux, de leurs parents.

Les adultes, eux, ont le choix d'apprendre ou non le français, et le choix de l'apprendre au moment et de la manière qui leur convient, selon les moyens disponibles mis à leur disposition par le MICC.

Le Québec est la province où l'usage des langues d'origine se maintient le plus dans les familles. Le critère de Statistique Canada pour déterminer la langue maternelle d'une personne est la langue habituellement parlée à la maison, donc le niveau d'intégration à l'une ou à l'autre des deux communautés de langue officielle du Canada. Au Québec, ce critère est donc moins significatif, aussi bien pour les enfants que pour les adultes.

■ **Apprentissage de la langue française**

Pour les enfants et les adolescents, la connaissance de la langue française dépend en grande partie de la qualité de son enseignement à l'école.

À la sortie du secondaire, elle sera approfondie ou non, par la poursuite des études dans un cégep et une université de langue française, à condition cependant que la langue anglaise ait été enseignée efficacement durant les années de scolarité obligatoire. Dans le cas contraire, des élèves peuvent être tentés de s'inscrire à un cégep de langue anglaise à la seule fin d'apprendre l'anglais.

Pour tous les immigrants, l'attitude face à la langue française du Québec dépend donc beaucoup de l'image que les Québécois francophones projettent de leur propre langue, d'une part, et de leur sentiment d'insécurité face à la concurrence de la langue anglaise, et d'autre part, le fait qu'ils valorisent ou non une langue de qualité, surtout au niveau de la langue parlée.

■ **Pour améliorer les chances d'intégration**

En conclusion, selon moi, la possibilité que les immigrants adultes s'intègrent à la majorité de langue française serait augmentée si :

- le nombre de points accordés au critère connaissance de la langue française était augmenté dans la grille de sélection des immigrants;
- le MICC mettait en application le concept de contrat moral entre l'immigrant et la société d'accueil et si un candidat à l'immigration était informé des conditions de ce contrat moral au moment de poser sa candidature;
- on faisait du français la langue de travail des entreprises, y compris les PME.